



Depuis quand la demande de Justice et de Verité devient une “Insult”?!

Lettre ...ouverte a Monsieur.....

je m’excuse pour commencer de ne vous appeler ou nommer mais en effect nous avons recu seulement des bizarres rumeurs et autres..... qui nous disent venir de votre partie mais nous voulons croire que soient de bruit et pas vrai, donc preferons pour le moment de nous exprimer comme ca.

Nous nous excusons aussi de n’utiliser pas le “titre” d’excellence comme (nous disent ...) qui a ete fait en celle occasion là...

Mais voyez Monsieur, moi que je viens d’une carriere tres proche de la votre (cela prefettoirelle) je sais bien que cela n’est pas un titre mais un...."predicat" lié a l'us...a la tradition comme signe de respect.

Ici ou, enfin, dans le sens et le lieu utilisé encore aujourd'hui il est né...., on l'a meme aboli de la Costitution Republicaine et democratique.....

En tous cas....dans le domaine diplomatique, il peut être abrégé S. E. et il est traditionnellement utilisé, dans la majorité des cas, pour désigner les chefs d’État ou de gouvernement ainsi que les ambassadeurs de manière protocolaire. Et donc le traitement honorifique "Son Excellence" prend alors fin avec la charge ou le mandat occupé.....Et donc puisque vous avez - il semble - bien voulu souligner que vous n’etez plus là.... nous ne voulons pas utiliser ce predicat, chose qui pourrait sembler un abus...de notre parte, non nous ne voulons pas!

Monsieur, donc moi, juste par hazard, je suis venue a connaissance que vous vous avez defini - il semble - nos actions ou en tous cas les actions (pas bien identifiés) en defense d’un votre concitoyen malien, a commencer de la Petition, comme une “agitation et un insulte”.

Vraiment toujours pour souvenir de la jeunesse....je bien rappelle que a l'Ecole superieure de la P.A. qui on a fait naturellement pour la premier entrèe et apres pour la carriere, nous avons eu la fortune d'assister juste a une lecons magistrale (comme on dit!) sur le modernes moyens de communication entre les citoyens et ses delegués au pouvoir, les formes de control et de verifcation des pouvoirs de la parte de citoyens.

Et oui, une Petition c'est ca!

Tout simplement une facon avec la quelle le citoyens se font ecouter de ceux là qui ont envoyés a les rappresenter directement ou indirectement que soit (competence...)

Donc la Petition en espèce avait et a juste le but de se faire entendre pour un grave droit humain bafué, puisque ceux là que devaient intervenir ne sont pas intervenu e/ou ceux la que sont intervenu on fait ca "contra legem" e/ou par "abus de pouvoir" etc etc ...

Les organismes sovranationales ou communitaires etc... on a eté crée juste pour une bonne relation entre le Pays que font partie de ce mond ou on est toujours plus liée entre le diverses components...

Vous le savez bien, il y avait une fois.... le grand fondateur de l'Empire du Mali qui as introduit la SinankuyaJe crois que cela (comme alors imaginé et apres appliqué par Sun-dja-taplus tard ..souvent a eté utilisé mal parfois.....!) a eté peut etre une des premieres formes modernes de communication inter-communauté et pour le respect ou mieux au but de rejondre et maintenir la Paix, la justice et les respect des droit humains.

Excusez si je divague mais vraiment j'ai aimé le Mali et son histoire longue ..pas commencé avec Sun dja ta (souvent ca on l'a oublié aussi les maliens et c'est dommage!) mais bien avant (vous le savez ..Dia une de premiere ville connue dans le delta du Niger est du IX siecle a.c.) et donc ce Pays d'une civilisation millenairece Pays que nous a appris le droit humains, que nous a appris la Paix et la Justice...qui a combattu jusqu'a hier avec ses morts et ses heros (paix a leur ames!) pour la democratie et les droit humains..... bon,..je reste vraiment etonné et mon coeur souffre a entendre ca ..que je dois penser m'a eté referé peut etre mal.... mal interpreté.... ou en tous cas j'esperes soit un equivoque: la Petition comme une manque de respect ...petition qui offense!

Je souffre aussi - j'ai dis dessus....- puisque je ne comprends comment cette grande civilisation qui avait aboli l'exclavagequi avait combattu pour la liberation du juge de l'ennemi destabilisateur, civilisation porteur des valeurs dans une Costitution (du XIII siecle et pas la premiere en Afrique puisque comme dit Ki Zerbo le Costitutionnalisme est un fait organique de la vie politique africaine.....), considerè aussi la Premiere Declaration de droit de l'Homme et expression de la culture de la Paix et de la bonne convivence, comme ce Pays, donc, comme le peuple de ce Pays encore aujourd'hui peut etre sousmis a des viol des droit humains et ne sentir le devoir d'un subsulte nationale!?

Insult vous ditez?

Oui, nous aussi pensons que on est malheureusement en train de offenser ou insulter ...mais pas nous aqui? Mais je pense que on est en train de assister silencieux a un'offense au peuple malien, a ce grand peuple qu'il semble tellement mortifié qui reste silencieux mais aussi ca nous inquiete ... puisque ce genre de silence - l'histoire nous enseigne - peut etre porteur de dangereux eclat.....

Et c'est pour ca que nous aimons encore le dialogue et pas le silenciemment!

Toujours les bruit et le rumeurs nous on rapporté que Vous avez dit je n'étais pas là depuis le deuxième proces

Bon, ça veut dire que donc vous étiez là pendant l'arret, le mois d'encarcération/garde à vue et les tortures subies du citoyen malien Yaya Cissé dans cette période là de garde à vue c'est à dire exactement depuis le 30 mars 2012 jusqu'à le 26 avril 2012.

Cet interrogatoire subi de Yaya Cissé de la part d'un policier qui a été chargé juste le temps de faire cette "enquête" et après déplacé à nouveau....

Toujours dans le manuel de notre jeunesse on lit à propos du rôle de l'Ambassadeur: "Il se doit de protéger les ressortissants de son Pays....."

Vous savez la sentence ou mieux les récits du proces se basent exclusivement sur l'aveu et insistent sur le fait que cet aveu ne peut pas être retiré par Yaya (qui avait dénoncé d'avoir subi torture et d'avoir du signer sous torture celle aveu là, après presque un mois de torture) puisque devrait être lui à démontrer qu'il avait fait l'aveu sous torture!!

Bon, ça normalement peut être démontré si on assiste l'accusé et on le donne la possibilité d'avoir une visite médicale pour vérifier la torture reçue et de lui dénoncer et donc le protéger.

De ça que nous savons Yaya n'a reçu nul de ce genre d'assistance et ni d'autre!

Toujours les rumeurs que nous rapportent que nous avons offensé ou insulténous apportent aussi que vous avez affirmé que Yaya a été condamné par des "faits".

Le quels Monsieur?

D'une lecture de les récit Yaya a été condamné à la peine de mort exclusivement sur la base de cette aveu arrachée par torture et le récit même déclare que en tant que seule preuve, l'aveu, à leur avis, est suffisant et donc - on lit dans le récit - ils refusent de chercher des preuves à décharge comme l'avocat de Yaya avait demandé.

Monsieur, donc normalement si un citoyen ou un être humain je dirais, déclare d'avoir subi torture mais il est en condition de prisonnier donc n'a pas la possibilité d'agir entre autre, est ce que vous pensez que ne serait devoir de l'organisme qui représente son Etat (ce grand pays là de que on parlait dessous) d'agir au but de mettre en act tout ça qui est nécessaire pour le tuteler?

Monsieur, est ce que vous n'êtes pas à connaissance que il y avait ce citoyen (que vous même connaissiez bien avant de son arret) mis en prison, qui a subi torture pendant un mois?

Et après a été envoyé au jugement sans avoir une tutelle légale de la part de son pays, et pendant le proces qui s'est déroulé il a déclaré d'avoir subi torture vous n'étiez pas à connaissance ?

Excusez, mais toujours des voix nous on dit que vous avez affirmé que la Pétition c'est un insulte mais que vous (Haute Représentant du Pays Mali) étiez là seulement pendant l'arret, la torture et le deux proces..... après pas plus.

Bon, vous étiez là pendant...à nous ça suffit pour comprendre ou es l'insult!

Est ce que vous etez a connaissance de ce Rapport de Amnesty Internationale sur plusieurs cas des tortures en Mauritanie juste dans ce periode là, le meme de Yaya?

Dans ce Rapport on parle juste des cas de proces et sentence fait en bas exclusivement a des aveu recu sous torture , on parle aussi des plusieurs desparu c'est a dire des plusieurs que on n'a pas resisti aux tortures, et on dit que entre ces desparus il y avait aussi des maliens entre plusieurs "desparus" qui est evidemment une facons gentile de dire mort sous torture ou ...quoi?

Je cite du Rapport que on peut trouver ici : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2013/06/men-women-and-children-tortured-confess-crimes-mauritania/> "La police en Mauritanie recourt à la torture pour contraindre des hommes, des femmes et des enfants à « avouer » des crimes durant leur détention provisoire...."

Mais il faudrait lire aussi autres documents qui citent et parlent de cet affaire qui j'esperes ne soit evaluer comme un insult!

Je rappelle - en passant - qui soi le Mali (le fevrier du 1999) et soi la Mauritanie (17 novembre 2004) ont ratifié ou mieux donné adhesion a la Convention de l'ONU contre la torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou degradants....

Monsieur, donc Yaya citoyen malien a été accusé oui certainement sur "un fait": l'assassin de nature mafieux d'une guide du desert donc un muert particulierement crudel. Ca c'est le fait de que vous parlez. Mais vous savez bien ca que quiconque peut comprendre d'une lecture des recits: nul preuve au de la de l'aveu arraché sous torture de la parte de l'accuse a été apporté. Donc il manque l'element essentiel a le deroulement d'un proces penale: les preuve de l'accuse et aussi le motif du delit presumé. C'est un proces du tout accusatoire et injuste aux termes de la loi internationale, de la Carta de droit de l'Homme et des peuples africaine et aussi de la Carta Costitutionelle mauritanienne qui tutelle la "presomption d'innocence" dans le proces penale.

Ca c'est un fait et probabillement c'est a ce fait qui vous avez fait reference!

Mais nous crainons que - considerè la mal information que on a icion est sur le web - cette votre affirmation a été surement mal interpreté, a été interpreté comme un'attitude accusatoire ou persecutoire!

Non, on est sur que ne peut pas etre ca! Et c'est pour ca que nous avons cherhcè de donner des eclarifications ici dessus....a qui nous li ou peut nous lire ici qui c'est le mond entier!

Monsieur, entre les preuves qui Yaya Cissé, citoyen malien encore emprisonné (plus de 4 ans deshormais) en Mauritanie avec une condamne a mort, il avait cité pour demonstrier son assence du lieu du delit, il y a le passeport (son passeport delivré donc des autorités maliens) avec les cachettes qui demonstrent le voyage de Yaya vers le Mali juste le jour du delit de que Yaya a été accusé et qui se passait a Nouadhibou.

Est ce que vous savez que le cachettes apposés par les organismes de police malienne donc par un organisme istitutionelle malien on a été déclaré "tout court" (c'est a dire sans nul verification) fausse et le passeport a été requisitionné.

Vous savez que Yaya Cissé a demandé a l'Ambassade du Mali en Mauritanie plusieurs fois aussi a travers ses avocats, la restitution du passeport pour verifier ces cachettes!?

Encore une fois nous ne pouvons que rester étonné si c'est vrais le "rumeur" que notre Patition a été évalué comme un insult....

Et enfin nous ont conté .. toujours les bruits là encore une autre bizarrerie: il semble que le modérateur de ce bizarre debat était d'accord avec....cette bizarre conception de Petition comme "insult et agitation" et tout le reste.....

Je dis bizarre puisque il semble...toujour il sembleque celui là c'est le meme..., le meme qui nous avait demandé un "soutien" (un des plusiers...!) pour une pas bien éclairifiée defense (avocat) de Yayapar une autorité malienne..... Et c'est bizarre ca...bizarre.....tres bizarre.....

J'esperes ne soit pas un insult!

Je laisse de parler aussi des autres bizarreries qui peut être pas par hasard on a du voir, entendre etc dans ces memes jours: messages menaçant desparus (normalement dénoncé de nous naturellement a qui de devoir!), aux quels sont suivi, naturellement, un tas des betises sur certains post

Nous ne voulons pas nous centrer sur cet aspect....en ne vaut pas la peine mais a propos d'insults ne pouvons ne dire qui tout ce bruit sur le reseau ou chacun dit la sienne sans ni avoir connaissance des acts et des faits c'est le resultat aussi d'une manque de communication entre les "parties" vraiment impliqué!

Yaya Cissé citoyen malien, depuis plus de 4 ans desormais en prison apres avoir subi l'arret, la garde a vue, la torture, le 3 proces etc etc ...c'est le seul qui n'a pas été jamais écouté et visité. A propos d'insult.

La Grace: juste puisque soi vous - comme nous content toujours les rumeurs - soi sur le web c'est une "mot" que retourne en continuation quand on parle du cas de Yaya et il semble presque que c'est la faute de lui et (de nous!) que il n'a pas été gracié!

Je ne sais pas d'ou sorte tout cet amour pour la Grace presidentiel mais je veux seulement ici souligner que nous avons connu Yaya le prisonnier malien Yaya Cissé qui nous a contacté sur le web juste pour nous demander soutien pur la Justice et que jamais il aurait accepté la grace puisque il est innocent.

Plus dernièrement nous avons reçu par un représentant du gouvernement malien la confirme qui le gouvernement meme n'est pas en train et depuis plusiers temps de pratiquer la voie de la grace en tant que pas possible entre autre aussi pourquoi la procedure juridictionnelle n'est pas terminée. Ils sont evidemment conscient de l'innocence de Yaya et de sa dignité a sauver ainsi que cela du Mali!!

Faire tourner sur le web certains "presomptions" on fini pour augmenter la confusion et on risque vraiment de insulter l'intelligence de tous et la sensibilité de la victime en diffusant des bruit!

Yaya attends seulement d'être écouté au lieu de devoir accepter de diktat de silencieusement, des blocages de la parte des avocats (a ce propos.... et pas seulement c'est nous qui devrions nous sentir insultés mais on est au de là disons va!) et des rumeurs qui naturellement se multiplient plus on y va avant! Nous l'avons dit plusieres fois Yaya fini comme ca pour être soumis a une torture psychologique cette fois ici! Yaya attends d'être traité comme un citoyen malien enfin! Un digne citoyen malien!

Nous esperons donc que la Petition qui est un instrument de democratie directe enfin soit bien

accueillie et signé aussi par tous les citoyens maliens qui se soucient de la justice et des droit humains pour les maliens meme!.

Salutations distingués!

Rosalba Calabretta

(President du Comité pour la defense de Yaya Cissé et la justice)



comdifayacissejusti@libero.it